**DEPARTEMENT**
**DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**
**DES GRANDS LACS**

**DELIBERATION DU**
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

# Délibération n° 2025-074
# Attribution d'une subvention au Conservatoire des Races d'Aquitaine pour la mise en place d'une structure de conservation et préservation de l'abeille noire

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 23
Nbre de votants : 29
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 25/03/2025
Secrétaire de séance : LAINÉ Fabien

**L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à 18h00**

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

**Présents** : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, M. CRUCHANDEU Paul, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. COMET Bernard, Mme FANARI Jacqueline, M. LAINÉ Fabien, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

**Procurations :** M. DARMAGNAC Frédéric donne procuration à M. COLMAGRO Ghislain, Mme PONCHET Ascension donne procuration à Mme PINCÉ Laure, Mme CASSAGNE Patricia donne procuration à M. COMET Bernard, Mme MALLO Caroline donne procuration à M. CRUCHANDEU Paul, M. VIUDES Christian donne procuration à M. LAINÉ Fabien, M. BRETHES Éric donne procuration à Mme SEGAUT Céline

**Excusé.e.s et Absents.e.s** : M. DARMAGNAC Frédéric, Mme PELTIER Virginie, Mme PONCHET Ascension, Mme CASSAGNE Patricia, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDES Christian, M. BRETHES Éric

**Décision de l'assemblée :**

Votants : **29**
Pour : **29**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250401-2025-074-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025

**Rapporteur : M. Fabien LAINÉ**

Le projet « L'abeille noire des Landes de Gascogne – Mise en place d'une structure de conservation et préservation » est présenté par le Conservatoire des Races d'Aquitaine dans le cadre du programme LEADER pour la période 2024-2026.
Ce projet a reçu un avis d'opportunité favorable du Groupe d'Action Locale (GAL) en 2023.
Le porteur a déposé sa demande d'aide en octobre 2024 auprès de la Communauté de communes des Grands Lacs. Le projet a été présenté en commission Protection et valorisation de l'environnement du 19 décembre 2024 dont les élus ont remis un avis favorable.
L'abeille noire des Landes de Gascogne est une espèce endémique dont la préservation est essentielle. Le Conservatoire des Races d'Aquitaine, organisme à but non lucratif reconnu d'intérêt général, assure la préservation des races locales et des ressources génétiques rares en Nouvelle-Aquitaine.
Le projet vise à :

- Protéger les colonies locales d'abeilles noires et créer un rucher de conservation sur la commune de Biscarrosse au sein du site de la DGA EM;
- Analyser et surveiller génétiquement la population en conservation pour garantir sa sauvegarde et développer une zone de fécondation ;
- Multiplier les colonies et les mettre à disposition des apiculteurs du territoire, favorisant ainsi la structuration d'une filière locale autour de l'abeille noire.

La Communauté de communes des Grands Lacs est sollicitée pour un cofinancement de 4 000€ sur la durée totale du projet (2024-2026), selon le plan de financement suivant :

| CHARGES | AFFECTATION | TOTAL |
|---|---|---|
| Fiche Action : Ingénierie thématiq | Salaire Ingénieur | 23 856 € |
| Etat des lieux et suivi | Salaire Technicien | 38 784 € |
| Protection et développement | Salaire Animation Coordination | 5 931 € |
| Gestion de porjet | Prestations techniques | 21 714 € |
| | Coûts indirects (15%) | 13 542 € |
| | Défraiements (4%) | 3 612 € |
| ***Total des charges*** | | ***107 439 €*** |

| PRODUITS | TOTAL |
|---|---|
| Subvention LEADER (25 000 € sur 3 ans) | 75 000 € |
| Département des Landes | 5 000 € |
| Communauté de communes des Grands Lacs | 4 000 € |
| Ville de Biscarrosse (délibération du 18 novembre 2024) | 3 000 € |
| Fondation Crédit Agricole (sous l'égide de la Fondation de France) | 7 000 € |
| Autofinancement | 13 439 € |
| ***Total des produits*** | ***107 439 €*** |

La subvention attribuée par la Communauté de communes des Grands Lacs sera versée en deux fractions :

- Un premier versement en 2025 suite à la présente délibération
- Un second versement en 2026

Vu l'avis favorable de la commission « Protection et mise en valeur de l'environnement » du 19 décembre 2024

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250401-2025-074-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité**

- D'approuver l'attribution d'une subvention de 4 000€ au Conservatoire des Races d'Aquitaine pour le projet "L'abeille noire des Landes de Gascogne" selon le plan de financement présenté
- De verser cette subvention en deux fois, en 2025 et 2026, conformément aux modalités de financement du programme LEADER.
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 01 avril 2025

Le secrétaire de séance

Fabien LAINE

Communauté de Communes des Grands Lacs ★ PARENTIS-EN-BORN ★

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Communauté de Communes des Grands Lacs ★ PARENTIS-EN-BORN ★

Document exécutoire à compter du : 16/04/2025
Transmis en Préfecture le : 16/04/2025
Affiché le : 16/04/2025
à Parentis-en-Born, le : 16/04/2025
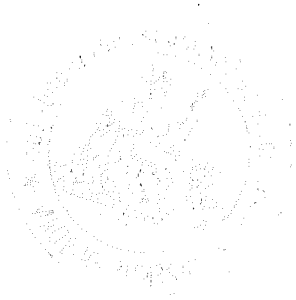
Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250401-2025-074-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025